

HAUTE-SAVOIE

DEMI-QUARTIER BAPTEME - PARRAINAGE CIVIL FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Fournir une copie intégrale de l'acte de naissance de l'enfant, du livret de famille ainsi qu'une copie des cartes d'identité des parents, parrain et marraine. NOM & PRENOM DE L'ENFANT :				
			PERE:	
			NOM:	PRENOM :
Date et lieu de naissance :				
Profession:				
Domicile:				
MERE (nom de jeune-fille):				
NOM:	PRENOM :			
Date et lieu de naissance :				
Profession:				
Domicile:				
Certifient sur l'honneur, l'exactitude	des renseignements ci-dessus :			
Fait à Le				
Signature du père	Signature de la mère			

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le service État Civil de Demi-Quartier dans le cadre de votre démarche de demande d'un acte d'état civil. Elles sont conservées par le service État Civil, le temps de l'établissement d'une attestation ou délivrance d'un acte, ou en application du code civil. Conformément à la loi « informatique et libertés de 1978 modifiée et au Règlement Européen (RGPD 2016/679) », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant en contactant le Délégué à la Protection des Données dpo@ccmpb.fr. Vous pouvez introduire une réclamation auprès de la CNIL : www.cnil.fr



BAPTEME - PARRAINAGE CIVIL FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Fournir une copie intégrale de l'acte de naissance de l'enfant, du livret de famille, ainsi qu'une copie des cartes d'identité des parents, parrain et marraine.

PARRAIN:		
NOM:		PRENOM :
Date et lieu de naissance :		
Profession :		
Domicile:		
MARRAINE (nom de jeun	<u>e-fille)</u> :	
NOM:		PRENOM :
Date et lieu de naissance :		
Profession :		
Domicile:		
Certifient sur l'honneur, l'	exactitude de	es renseignements ci-dessus :
Fait à	Le	
Signature du Parrain		Signature de la Marraine

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le service État Civil de Demi-Quartier dans le cadre de votre démarche de demande d'un acte d'état civil. Elles sont conservées par le service État Civil, le temps de l'établissement d'une attestation ou délivrance d'un acte, ou en application du code civil. Conformément à la loi « informatique et libertés de 1978 modifiée et au Règlement Européen (RGPD 2016/679) », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant en contactant le Délégué à la Protection des Données dpo@ccmpb.fr. Vous pouvez introduire une réclamation auprès de la CNIL : www.cnil.fr